

Magazine

semestriel d'informations municipales

n° 59

JANVIER 2019



MAGAZINE n° 59 - Janvier 2019 - SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
L'agenda des élus	4 à 5
Les membres du Conseil Municipal et état civil 2018	5
Les dossiers du Conseil Municipal	6 à 9
La Forge	10 à 11
Travaux Auberge de la Fontaine aux Loups	12
Travaux	13
Complémentaire santé et prévoyance - Mutualia	14
Le devoir de mémoire	15
Commission sociale	16
Stage public de formation vocale et Chorale vocalise	17
Concours communal de Fleurissement 2018	18 à 19
Bibliothèque municipale	20
Restauration scolaire du RPI La Celle Dunoise-St Sulpice le Dunois	21
Du côté des écoles	22 à 23
Fleurir, Arborer, Jardiner et Loi Labbé	24
Elagage	25
CCMVOC	26
SIARCA	27
Le marché de Noël et l'association Les Bout'Choux Dunois	28
Dynamy Club et Club de l'Amitié	29
Le Comité des Fêtes	30 à 31
ACCA et Visites sur le territoires communal	32
Infos pêle-mêle	33 à 34
Santé urgences et Mots croisés (Claude et Jeannette Barcat)	35
La Mairie à votre service et infos diverses	36



ST SULPICE LE DUNOIS

Gérard Delafont, Maire de Saint Sulpice le Dunois et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la présentation des vœux du Nouvel An Le samedi 26 janvier 2019 à 15h.00 Salle polyvalente

RSVP pour le 19/01/19 secrétariat de mairie

Tél. 05 55 89 08 17 ou @: mairie.st.sulpice.le.dunois@orange.fr

Le Mot du Maire

Notre pays traverse depuis 2 mois une crise profonde au travers du mouvement des "gilets jaunes". Les revendications portent sur le pouvoir d'achat, les inégalités, les injustices sociales et leur prise en compte partielle par le gouvernement a été bien tardive. Ce mouvement social inédit s'est transformé en crise politique après des violences et des dégradations inacceptables à Paris et en Province. La question de la nécessité d'une réforme globale et majeure de notre système démocratique se pose. Ce n'est qu'à ce prix que la paix sociale pourra revenir à court terme.

L'expression du mouvement des "gilets jaunes" n'est que le prolongement des alertes successives aux différentes élections avec un nombre toujours important de citoyens qui tournent le dos aux urnes et ne se reconnaissent plus dans le système républicain actuel. Je prendrai les dispositions nécessaires pour l'organisation au niveau communal du débat national décidé par le gouvernement et je vous invite à participer nombreux à la consultation. Les modalités d'organisation vous seront communiquées par voie d'affichage sur les panneaux de la mairie et des villages.

Les investissements décidés par votre Conseil Municipal pour l'année 2018 sont en cours de réalisation et le présent magazine vous en rend compte.

Deux projets d'investissement pour 2019:

- réalisation d'un complément d'isolation de la cantine et des aménagements liés à la sécurité de l'école après les recommandations du responsable sécurité de l'Inspection Académique
- l'aménagement de la médiathèque 3^{ème} lieu avec un soutien financier important de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Ministère de la Culture et de la Préfecture de la Creuse. Le Conseil Départemental devrait se prononcer prochainement. La Région Nouvelle-Aquitaine se prononcera dans le courant du 1^{ex} trimestre 2019.

Je vous invile à parcourir ce magazine qui présente les initiatives et activités de la municipalité et de nos associations qui contribuent au dynamisme de notre commune.

Bonne lecture de notre magazine et je remercie tous ceux qui ont participé à sa réalisation.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une belle et heureuse année 2019 et vous présente mes meilleurs vœux pour vous et vos proches.

Le 10 janvier, Gérard Delafont.



JUILLET

- 23 Bureau La Palette
- 25 Conseil Municipal

AOUT

- 14 Vernissage Expo Dun sur la Guerre 14/18
- 19 Foire Concours Agricole Dun
- 22 Réunion Maire Adjoints
- 23 Commission Sécurité au SDIS Ste Feyre
- 27 Bureau Com Com
- 31 Pré-rentrée école pour les enseignants

SEPTEMBRE

- 03 Rentrée Scolaire
- 05 Réunion Région N^{velle} Aquitaine à Aubusson : prospective dynamique du développement en Creuse
- 06 Réunion V.P. Com Com
- 06 Conseil Communautaire
- 10 Rencontre à La Palette Etat CAF Com Com
- 12 Inauguration square A. MALINVAUD à l'Apollo Dun
- 12 Réunion associations pour utilisation salle polyvalente
- 13 Circuits Courts Restauration scolaire : Saint Priest la Feuille
- 14 Réunion Association des Maires de la Creuse Mairie de Guéret
- 15 Vernissage Expo Auguste CLERGEAU à La Celle Dunoise
- 17 Réunion avec gérants de l'Auberge et la CCI.
- 17 Conseil Communautaire La Souterraine
- 18 Réunion Parents à l'école
- 21 Analyse offres pour marché de travaux de l'Auberge
- 24 Bureau La Palette
- 27 Présentation de l'Etablissement Public Foncier N^{velle} Aquitaine Le Grand Bourg

OCTOBRE

- 01 Bureau GAL SOCLe
- 02 Réunion chantier ENEDIS
- 03 Réunion pour projet jardin Médiathèque avec architecte Com Com et paysagiste CAUE
- 03 Bureau Com Com La Souterraine
- 04 Rencontre avec Etablissement Public Foncier N^{velle} -Aquitaine
- 04 Commission Tourisme Dun
- 05 Commission Départementale de Coopération Intercommunale Préfecture Guéret

- 08 Bureau La Palette Dun
- 08 Commission Sociale Communale
- 10 Participation à la réunion de la Com d'Agglo de Guéret sur le thème « Des champs à l'assiette »
- 11 Visite entreprise pour sécuriser l'accès à l'Ecole
- 13 AG de l'association des Maires de la Creuse à Guéret
- 16 Réunion cantonale des Conseillers départementaux à la Mairie de Dun
- 16 Réunion chantier Auberge
- 17 Réunion Bureau Com Com La Souterraine
- 18 CDCI Préfecture Guéret
- 22 Bureau La Palette
- 22 Commission d'évolution des charges transférées
- 22 Conseil Communautaire Bénévent l'Abbaye
- 23 AG Dynamy Club
- 24 Commission Culture intercommunale La Souterraine
- 25 Réception travaux SIARCA Grand Prat
- 29 Visite Entreprise Vizcaïno pour bilan des canalisations assainissement au bourg
- 31 Visite Etablissement Public Foncier de N^{velle} Aquitaine

NOVEMBRE

- 05 Commission numérique intercommunale Le Grand Bourg
- 06 Réunion chantier Auberge
- 07 Réunion V.P Com Com
- 08 Comité d'appui Fonds Européens LEADER Limoges
- 08 Conseil d'Ecole
- 12 Contrôle APAVE travaux de renforcement tunnel rue Principale
- 14 Réunion approvisionnement local en restauration scolaire des communes de l'Ouest Creuse St Sulpice
- 14 Conseil Communautaire FURSAC
- 17 Vernissage exposition Insu et Livres d'occasion : Salle polyvalente
- 19 Bureau et Conseil d'Administration de la Palette
- 20 Réunion chantier Auberge
- 20 Réunion aménagement jardin Médiathèque avec architecte Com Com et paysagiste du CAUE
- 21 Rencontre sur la revitalisation des Centres Bourgs avec Mme PINVILLE élue de la Région Bénévent l'Abbaye
- 29 Préparation décors du bourg Mairie
- 30 AG Comité des Fêtes

DECEMBRE

- 01 Rencontre avec les gérants de l'Auberge
- 03 Réunion gestion des fonds Européens LEADER
- La Souterraine
- 04 Réunion chantier Auberge
- 04 Réunion Commission Enfance Jeunesse Intercommunale Dun

05 – Réunion Commission lecture

Publique Intercommunale

10 - Conseil communautaire

11 - Réunion chantier ENEDIS Mairie

12 - Réunion Vice-Présidents Com Com La Souterraine

13 - Conseil Municipal Mairie

14 - Réunion préparation Magazine Mairie

15 - Réunion des participants au concours de

fleurissement et remise des diplômes

17 - Rencontre des gérants de l'Auberge

18 - Entretien avec les Vice-Présidents du Conseil

Départemental L. DAULNY et H. FAIVRE concernant Leader

le financement du projet Médiathèque communal V.P.: Vice-Président communauté de communes Mairie de Dun

18 - Réunion de chantier ENEDIS Mairie

18 - Bureau La Palette Dun

19 - Conseil Communautaire Saint Germain Beaupré

GLOSSAIRE:

AG: Assemblée Générale Agglo: Agglomération

CAF: Caisse d'Allocation Familiale

CAUE: Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de

l'Environnement

CDCI: Commission Départementale Coopération

Intercommunale

Com Com: Communauté de Communes

GALSOCLe: Groupe d'Action Locale Sud-Ouest

Les membres du Conseil Municipal de Saint Sulpice le Dunois

La municipalité:

Gérard DELAFONT, Maire,

Bruno DARDAILLON, 1^{er} Adjoint au Maire, Marie-Claude GUIGNAT, 2^{ème} Adjoint au Maire

Robert DUMOULIN, 3^{ème} Adjoint au Maire

Les conseillers municipaux :

Guy DEBROSSE, Jean-Luc PASQUIGNON, Christian DESFOUGERES, Bernard PERICAT, Bertrand PARINAUD, Roger DUMOULIN, Christophe NEVEU, Dominique PASQUIGNON, Mireille VALLET, Roger TISSIER, Danielle BUCHER.

Décès

Christian LEJEUNE, Le Mas Saint Jean, le 18 janvier Jean Pierre ENIQUE, 5 les Bouiges d'en Haut, le 25 mai



Raymond GROSSET, Les Mesures, 15 septembre Marthe QUELLET veuve BOYER, Le Petit Montpion, 21 septembre Denise JARDINAUD veuve LAVAUD, rue Principale, le 15 octobre Serge CARRERO, rue Principale, le 22 décembre

Inhumations 2018

Daniel NICAUD (Bussière-Dunoise), le 02 février

Marcelle RICHARD née MEILLAUD (Chelles), le 20 mars

Jeanine DARDAILLON (Dun-le-Palestel), le 22 mars

Aimé DELAGE, (Dun-le-Palestel), le 24 avril

Gisèle GABIACHE (Bussière-Dunoise), le 23 juillet

Marcelle PINOT née DUPECHER (Dun-le-Palestel), le 25 juillet

Pierre BERTHET (Le Poinçonnet), le 1^{er} août 2018 Yvonne DELACOUR née BARNERIAS (Bagnols-en-Forêt), le 22 août

Lucienne DARDAILLON née FOURNIOUX (Divonne les Bains), le 20 novembre

Octavie PERROT née MEILLAUD (Bussière-Dunoise), le 20 décembre

Naissances

Lucille RICHOU, Chabannes, née le 12 avril Jade PASQUIGNON, Puyléger, née le 12 septembre



Renouvellement garantie d'emprunt Creusalis

Consignations, qui a accepté,

réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières de l'un des trois prêts, initialement garantis par la Commune. Le Conseil Municipal, lors de sa séance en date du 28 août 2018 a délibéré favorablement en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement de ladite ligne du prêt réaménagé.



Validation emplacement site technique **Dorsal**

Le 5 septembre 2018 M. Eric Gourceyraud, - le projet de l'aménagement du carrefour de l'entréeconducteur de travaux auprès de Bouygues Energies et est du Bourg, le carrefour de la RD 15 et la VC n°1: Services, a présenté l'arrivée de la fibre optique sur le - la réalisation d'une étude d'aménagement de la l'architecture déployée, le calendrier de mise en usagers. service, les phases de déploiements et ses méthodes Vu la venue de l'EPF sur le site en date du 31 octobre ont été aussi détaillés.

Les acteurs de ce programme sont :

Département de la Creuse,

Groupement Axione / Bouygues Energies et Services, Publique Local Nouvelle Aguitaine THD.

l'entrée du stade municipal pour desservir les deux paysagé...L'EPF n'a pas la compétence. communes de La Celle Dunoise et St Sulpice le D^s.

Nos énergies au service de la Vie que vous âimez



EPF – Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine

Creusalis - OPH de la Creuse a Le 27 septembre 2018, une rencontre a eu lieu à Grand sollicité la Caisse des Dépôts et Bourg dans le cadre d'une convention avec la Communauté de Communes des Monts et Vallées Ouest Creuse (CCMVOC) et l'Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine (EPF). La CCMVOC a pour vocation de présenter l'action de l'EPF aux communes membres et à les accompagner dans la définition de leurs projets.

> Lors de cette réunion, une présentation du cadre, des actions et des missions par l'EPF ont été abordés et illustrées par les témoignages des communes déjà engagées : La Souterraine, Bénévent l'Abbaye, Marsac et Grand Bourg.

M. le Maire a présenté à cet établissement :

territoire communal prévue en 2019. Le principe de traversée du Bourg pour sécuriser les différents

le Conseil Municipal n'envisage pas la 2018, signature d'une convention en raison de l'impossibilité Maîtrise d'ouvrage - Syndicat mixte Dorsal et pour l'EPF de prendre en charge, parallèlement à la d'une l'aménagement démolition grange, Maîtrise d'œuvre et constructeur du réseau – croisement entre la RD 15 et la VC n° 1. Compte tenu de la déclivité du terrain et selon l'avis de techniciens Exploitant et commercialisation du réseau – Société consultés, la phase de démolition doit tenir compte des impératifs de l'aménagement : sécurisation Un local technique de télécommunication - NRO - carrefour, création des stationnements pour l'auberge Nœud de Regroupement Optique - sera installé à et la salle polyvalente, aménagement d'un espace



Implantation du local technique de télécommunication (NRO) pour la fibre optique au stade municipal





Une entrevue est prévue le 11 janvier 2019 avec un prestataire ayant d'excellentes références car ce projet zonage collectif : Chabannes et Puyléger complexe nécessite un accompagnement pour l' assistance à maîtrise d'ouvrage.



Renouvellement du bail commercial liant la Commune et l'établissement public La Poste

La Poste le 1^{er} janvier 2010 pour une durée de 9 ans et est arrivé à échéance le 31 décembre 2018. Ce contrat se poursuit tacitement aux mêmes clauses et conditions que le bail initial. Les parties se sont rapprochées et

Le programme de travaux de rénovation du bureau de Poste sera réalisé au courant du 1er semestre 2019.



Amendes de police

Le Département a communiqué le montant des amendes de police (année 2017) réparti à part égale entre les 17 communes du canton de Dun-le-Palestel, soit 433.94 €. Le produit des amendes de police vise SPANC au territoire de la Communauté de Communes Creuse Confluence



Demande de subvention au titre de la DETR 2019 pour grosses réparations à l'école (Dotation d'équipement des territoires ruraux)

Vu le compte-rendu de la visite d'assistance à la consolidation des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) du 13 juin 2018, établi par le référent sûreté départemental – équipe mobile de sécurité – DSDEN de la Creuse,

Un programme de travaux sera réalisé après obtention de subvention au titre de la DETR - année 2019 pour la mise en sûreté des élèves face au risque attentatintrusion et une partie de ces travaux sera faite en régie par l'employé communal. Des miroirs sans tain, verrous, cylindres à bouton et barre anti-effraction délibérante de la Communauté de Communes Monts et seront installés dans les classes.

De plus, des travaux d'isolation du circuit de chauffage statuts. central dans les combles au-dessus de l'école sont prévus ainsi que l'isolation du plafond de la cantine. Le taux d'aide est de 70%.

Plan de financement :

Coût des travaux : 9 685.32 € HT

Subvention DETR 2019 - 70 % : 6 779.72 €

Autofinancement: 2 905.60 €



Créances irrécouvrables – Demande d'admission en non-valeur

Lors de séance en date du 31 octobre 2018, le Conseil Municipal a été appelé à se prononcer sur un montant d'admissions en non-valeur de 1 732.08 € sur le budget Le coordinateur est la mairie de Sagnat. eau-assainissement. Par douze voix-pour et deux L'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à Larbre abstentions (MM. Guy Debrosse et Bruno Dardaillon), Ingénierie (23 - Guéret) il a été admis en non-valeur la dite somme.



Le 7 mars 2003, le Conseil Municipal a approuvé et hiérarchisé les travaux d'assainissement collectif comme suit : Chabannes et Puyléger.

D'autre part, le 5 novembre 2009, le Conseil Municipal a approuvé l'avant-projet sommaire et émis Un bail commercial a été signé entre la Commune et un avis favorable à la réalisation des travaux pour la création d'un assainissement collectif des hameaux des Bouiges d'en Haut, de Chabannes et de la future zone artisanale.

Considérant que les subventions sollicitées auprès de ont convenu de procéder à la signature d'un nouveau l'Agence de l'Eau et du Département ne seront pas

> Sur proposition du Maire, les dits hameaux pourraient être placés en zonage non collectif. Une réunion de la commission communale eau/assainissement organisée afin de trouver des solutions comme le système d'assainissement non collectif par filtre à roseaux ou lagunage. Le Département sera sollicité pour v participer.



Le 31 octobre 2018, le Conseil Municipal a pris acte que la Communauté de Communes Confluence, déjà adhérente à Evolis 23 pour partie de son territoire souhaite étendre cette adhésion à l'ensemble de la Communauté de Communes Confluence, élargissant de ce fait le périmètre d'intervention d'Evolis 23. Par 14 voix pour, adoption de l'élargissement du périmètre d'Evolis 23 à l'intégralité de la Communauté de Communes Confluence, pour l'exercice de compétence Assainissement Non Collectif.



Communauté de Communes des Monts et Vallées Ouest Creuse

Approbation par le Conseil Municipal de la délibération n° DEL 180917-01 de l'assemblée Vallées Ouest Creuse (CCMVOC) approuvant les

Rapport de la CLECT

Connaissance par le Conseil Municipal du rapport établi par la C.L.E.C.T (Commission Locale d'Evaluation de transferts de charges) en date du 22 octobre 2018, relatif à la compétence GEMAPI et ses conséquences sur les attributions de compensation communales 2018. Adopté par treize voix pour et une abstention (M. Gérard Delafont) lors de la séance du Conseil Municipal en date du 31 octobre 2018.



Groupement de commande Sagnat, Dun le Pel, Lafat, Maison Feyne, St Sulpice le Dunois et Villard : étude de recherche en eau

Courant octobre 2018, une consultation a été lancée pour les prestations suivantes :

Lot 1 : études et mesures géophysiques



Lot 2 : forages et équipements des 3°) Location du caveau communal forages, essais de pompage Lot 3 : prélèvements et analyses d'eau Option 1: fracturation d'un forage Le 29 octobre 2018 : présentation des

La prospection de lieux propices commencera courant janvier 2019.



Tarifs au 1er janvier 2019

Redevances eau et assainissement*

EAU

Abonnement annuel: 64,73 €

Consommation tranche de 0 à 100 m³, le m³ : 0,837 € Consommation tranche de 101 à 500 m³, le m³ : 0,670 € Consommation tranche de plus de 500 m³, le m³: 0,391 €

ASSAINISSEMENT

Redevance fixe annuelle: 16,07 €

Consommation tranche de 0 à 100 m³, le m³ : 0,212 € Consommation tranche de 101 à 500 m³, le m³ : 0,145 € Consommation tranche de plus de 500 m³, le m³ : 0,078 €

Taxes recouvrées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Redevance Modernisation Réseau : 0.15 € Redevance Pollution Domestique : 0.23 €

Concessions au cimetière et services funéraires

1°) Concessions de terrain

Concessions emplacements drainés 2^{ème} agrandissement et neuf:

	trentenaire	<u>centenaire</u>
Triple largeur 6,25 m ²	161,00€	643,00 €
Double largeur 5,00 m ²	139,00 €	557,00€
Simple largeur 3,00 m ²	107,00€	428,00 €

Concessions dans l'ancien cimetière drainé (1^{er} agrandissement):

	<u>trentenaire</u>	<u>centenaire</u>
le m²	17,00 €	69,00€

Concessions dans l'ancien cimetière non drainé :

	<u>trentenaire</u>	<u>centenaire</u>
le m²	9,00€	34,00€

2°) Creusement de tombe par un employé communal : 2**2**0,00 €

Gratuit les six premiers mois, puis 51,00 € par mois à l'issue du 6^{ème} mois,

4°) Concession de case de columbarium :

Nouvelle concession et renouvellement pour quinze ans: 570,00 €

Nouvelle concession et renouvellement trente ans : 1.000,00€

5°) <u>Dispersion de cendres au jardin du souvenir</u>: 30,00€

Tarifs des cantines du RPI des écoles de Saint-Sulpice-le-Dunois et La Celle-Dunoise

. Repas enfant régulier : 2,65 €

. Repas enfant non régulier ou adulte à faible revenu (EVS...): 3,20 €

. Repas instituteur régulier : 4,70 € . Repas instituteur non régulier : 5,20 €

Garderie scolaire

.0,90 € pour la garderie du matin ou du soir jusqu'à

.1,60 € pour la garderie matin et soir jusqu'à 18h30.

Salle polyvalente

. Prêt de tables : 2,20 € la table . Prêt de chaises : 0,60 € la chaise

. Pour les particuliers de la commune :

(différence entre relevés index début et fin de location) est fixée au prix unitaire du kilowatt TTC en vigueur	130 €	+ Consommation électricité (différence entre relevés index début et fin de location) est fixée au prix unitaire du kilowatt TTC en vigueur
---	-------	--

+ caution : 200 €

. Pour les particuliers hors de la commune et associations extérieures :

100.0	+ Consommation électricité
180 €	(différence entre relevés index début et fin de location) est fixée au prix unitaire du kilowatt TTC en vigueur

+ caution : 200 €

C ignature d'une convention incluant le règlement d'utilisation de la salle polyvalente, une fiche d'état des lieux et de sécurité contre l'incendie. Une demande de location est à effectuer auprès du secrétariat de mairie.

Tarifs de photocopie et tirage couleur sur imprimante de document scanné

	Photo	copie	Tirage couleur
	format A4	format A3	doc. scanné A4
Simple	0,30 €	0,45 €	1,00 €
Recto verso	0,60€	0,90€	

^{*} Dispositions de l'arrêté du 6 août 2007 relatif au plafonnement de la part de la facture non proportionnelle au volume d'eau consommé, qui dans les communes rurales, doit être égal ou inférieur à 40% hors taxes pour une consommation de 120 m³ par logement desservi.



Motion de défense du service public ferroviaire en Creuse

Une nouvelle fois, les collectivités, les usagers, les remettre en cause le service public ferroviaire.

de décisions confortant la volonté de désengagement des

décideurs sur ce type de transport.

Ces décisions sont incompréhensibles particulièrement dans le contexte actuel où la Présidence de la République annonçait que La Creuse serait un exemple de revitalisation où tous les partenaires sont unanimes pour demander que la gare de La Souterraine soit une des priorités qui favorisera le développement économique de La Creuse et de sa Région.

Nouvelle Aquitaine concernant les d'ouverture des gares de La Souterraine (réduction de 50%) déploiement des compteurs Linky sur le territoire de la et de Saint Sébastien (fermeture définitive), Guéret (réduction de 50%), soit 3 postes de vendeurs supprimés en Creuse, ce sont des équipements structurants, portes d'entrée de La Creuse sur l'axe POLLT et demandons une desserte avec des trains directs sur l'axe Bordeaux Lyon.

Nous demandons le maintien des postes du premier train au dernier train desservant, afin de garantir l'accueil sur les sites ainsi que sa qualité pour le public, il est important que tous les billets soient vendus au guichet, sur les 2 trains EĈO Paris Toulouse et Toulouse Paris qui desservent La Souterraine, les billets ne peuvent être pris que sur Internet. Nous demandons que les 6 postes d'agents circulation soient Huit interventions de la Sté FARAGO maintenus en gare de La Souterraine en gardant la (23 Guéret) pour la destruction de nids commande locale de la gare, postes essentiels pour la sur le territoire communal. sécurité des usagers et des circulations. Ces postes sont absolument nécessaires pour la prise en charge des personnes à mobilité réduite, qui seront obligées de monter ou descendre à Limoges ou à Châteauroux et finir leur voyage en taxi d'où un désagrément et un surcoût supplémentaire.

Nous condamnons le projet de fermeture de la ligne Felletin-

Busseau sur Creuse pour 2022.

A l'heure où on est en droit d'espérer que notre ruralité soit préservée, confortée, nous ne pouvons accepter ces comportements qui ne respectent pas les moyens de nos territoires qui ne peuvent encore subir une dégradation supplémentaire.

A l'inverse, nous exigeons la mise en place d'une politique commun, forte, ambitieuse pour un service public de transport ferroviaire voyageurs et fret de qualité pour tous, passant par le rétablissement de tous les arrêts, la rénovation des matériels, la mise en sécurité des gares et de leurs abords, le maintien des heures d'ouverture des guichets et l'ensemble des personnels. C'est vital pour notre territoire et pour la

la séance du Conseil Municipal en date du 13 décembre d'intérêt ou d'usage collectif ou commun,

2018.

Personnel communal

- Avancement de grade du poste d'adjoint technique principal de 2ème classe titulaire à temps non Donc, la commune a franchi le pas sur l'évolution des complet de l'agent intercommunal du service technique;
- Promotion interne de l'ATSEM au grade d'agent de
- Renouvellement du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour un an à compter du 1er décembre 2018 pour une durée de 20 heures hebdomadaires, une rémunération au S.M.I.C. et un remboursement de l'Etat au titre du CAE à hauteur de 50%.

Arrêté interdisant les radars embarqués

professionnels s'insurgent face à une volonté manifeste de Madame la Préfète a demandé de retirer l'arrêté municipal n° A181105.00 en date du 5 novembre 2018 Les différents services de la SNCF font régulièrement l'objet portant sur l'interdiction de la circulation de tous véhicules privés munis de système de caméras embarquées.

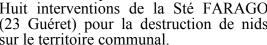
Compteurs Linky

Ni le Conseil Municipal d'une commune ni son maire Nous demandons, la réévaluation de la proposition de La ne disposent, sur le fondement des textes en vigueur, de temps la compétence pour s'opposer ou conditionner le commune.



CAA Nantes, 5 octobre 2018, préfet d'Ille-et-Vilaine, n° 18NT00454.

Don de Monsieur Bernard PERROT (Chabannes) pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques, prise en charge financièrement par la Commune.





Dématérialisation

Nous demandons que le quai 2 la gare de La Souterraine, qui La commune est adhérente auprès du SDIC 23 dessert les trains en provenance de Paris soit rehaussé et Syndical Intercommunal pour le Développement de entièrement rénové, évitant les nombreux accidents de l'Informatique Communale. Le Syndicat a pour objet :

- l'étude et la réalisation de solutions informatiques pour la gestion des communes adhérentes (au nombre de 201 à ce jour),
- l'acquisition, l'installation et la maintenance des logiciels et de matériel d'usage ou d'intérêt collectif ou
- la formation du personnel des communes adhérentes à l'utilisation des logiciels et du matériel d'intérêt ou d'usage collectif ou commun,
- le conseil et l'assistance pour l'acquisition ou Décision : par treize voix pour, la motion est adoptée lors de l'installation des logiciels ou de matériel autres que
 - la sensibilisation et le conseil à l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

logiciels utilisés au secrétariat de mairie comme la dématérialisation du budget (courant 2019), des actes administratifs, de la comptabilité, (Prélèvement A la Source Revenus AUtres), l'état civil, la paye.

Site officiel: sdic23.net

La Forge

Suite du dossier...

- 1) Lancement de la procédure d'appel d'offres en 9 lots séparés en date du 27 juillet 2018 pour la restructuration d'un bâtiment en médiathèque et maison des associations
- 2) Suite à l'ouverture des plis en date du 11 septembre 2018, le lot 3 Menuiseries extérieures alu a été infructueux : aucune offre. Une nouvelle consultation a été lancée pour ce lot le 12 septembre 2018 et ouverture des plis le 25 septembre 2018
- La DRAC Nouvelle-Aquitaine, financeur de la future médiathèque et maison des associations a demandé un rapport décrivant le projet médiathèque 3ème lieu, incluant notamment les missions, les enjeux, les objectifs, les services, les moyens de fonctionnement et le plan de financement. Ce rapport a été adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance en date du 28 août 2018, intitulé "le projet culturel scientifique éducatif et social de la médiathèque 3ème lieu de Saint Sulpice le Dunois.
- 5) Le 27 septembre 2018, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le nom 'la Forge" à la future médiathèque au vu du passé familial de l'immeuble et notamment de l'existence sur deux générations de métiers de maréchal ferrant, serrurerie et forge.

3) Synthèse:

Médiathèque 3ème lieu et Maison des Associations

LOTS	Libellé	Nombre d'entreprises ayant soumissionnées	Nom des Entreprises mieux disantes	Montant HT	Сс	omparaison avec l'estimation Montant HT
LOT 1	DEMOLITION - GROS ŒUVRE – VRD	2	PENOT & FILS	136 881.42 €	>	132 000.00 €
LOT 2	CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE	2	MARTINET Pascal	55 987.70 €	<	65 000.00 €
LOT 3	MENUISERIES EXTERIEURES ALU	3	NAUDON MATHE	69 090.00 €	>	53 000.00 €
LOT 4	MENUISERIES BOIS	2	NAUDON MATHE	15 448.00 €	>	10 000.00 €
LOT 5	PLATRERIE - ISOLATION	7	FAURE	36 370.00 €	<	49 000.00 €
LOT 6	PEINTURE	5	COULEURS DECO	14 723.50 €	<	23 000.00 €
LOT 7	SOLS COLLES	4	SOGEB MAZET	12 711.87 €	<	13 000.00 €
LOT 8	ELECTRICITE	3	PAROTON	40 600.00 €	<	42 800.00 €
LOT 9	PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE - VENTILATION	1	PARBAUD	55 115.80 €	<	60 500.00 €
	TO		436 928.29 €	<	448 300.00 €	

Cu montant des travaux, il faut ajouter les coûts relatifs à l'achat du bâtiment, à l'étude préalable, aux missions de contrôle technique et de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé à l'assurance "dommages ouvrage" et aux honoraires de l'architecte maître d'œuvre du projet :

436 928,29 + 80 719,50 = 517 647,79 €

En accord avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Ministère de la Culture et la Préfecture de la Creuse, il a été convenu de répartir le coût global de la manière suivante :

- \Rightarrow Médiathèque 74% = 36
 - = 367 495,42 €
- ⇒ Maison des Associations 26% = 150 152,37 €

Tableau de financement :

	BASE 74%	Etat - Région DRAC - DGD	Etat - Région DSIL	Département	REGION	Quote-part communale
Médiathèque	367 495.42 €	190 624.23 €	41 467.55 €	36 749.54 €	33 074.59 €	65 579.51 €

Locaux associatifs	BASE 26%	Etat - DETR	Etat - Région DSIL	Quote-part communale
Travaux + divers	150 152.37 €	75 076.19 €	42 944.80 €	32 131.38 €



Glossaire:

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles DGD : Dotation Générale de Décentralisation DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local

<u>Calendrier des travaux</u>:

⇒ durée : prévision 45 semaines

⇒ 1^{ère} réunion maîtrise d'œuvre - entreprises : mardi 22 janvier 2019

Equipement mobilier et informatique - Choix pour collections :

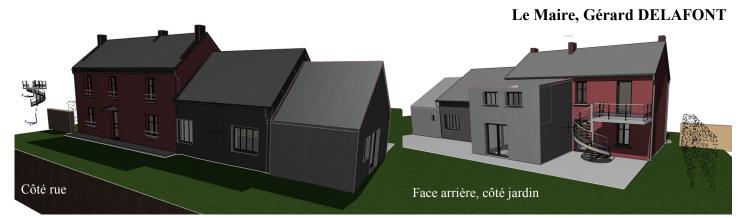
Le comité de pilotage composé de représentants de la Région, du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes et de la Commune sera sollicité, début février 2019, pour définir et choisir le type de mobilier ainsi que l'équipement informatique.

A partir des thématiques définies dans le "PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE EDUCATIF ET SOCIAL" de la médiathèque, une liste des achats de livres et documents sera établie pour constituer le fonds de la médiathèque.

Animation médiathèque 3ème lieu:

Elle sera confiée à Monique GUEROT-VALLETTE qui suit, depuis la rentrée 2018, une formation d'Adjointe du Patrimoine. Cette formation est nécessaire pour être en responsabilité de gestion et d'animation d'une équipe de bénévoles en médiathèque.

Rencontres avec la population pour définir les attentes et les besoins afin que la médiathèque soit un lieu d'échanges, de savoirs, savoir-faire et de rencontres. Elles auront lieu à partir de septembre 2019. L'information sera transmise par le magazine de juillet 2019 et par affiches sur les panneaux des villages.



Mise aux normes accessibilité et remplacement des menuiseries extérieures à l'Auberge de la Fontaine aux Loups



Suite du dossier...

- Procédure d'appel d'offres en 5 lots séparés lancée le 31 juillet 2018 pour la mise aux normes accessibilité et remplacement des menuiseries à l'Auberge de la Fontaine aux Loups.
- Suite à l'ouverture des plis en date du 7 septembre 2018, le maître d'œuvre a procédé à l'analyse des offres et a remis ses conclusions au pouvoir adjudicateur le 21 septembre 2018.

3) Synthèse:

Dépenses		Recettes	
Lot 1 Maçonnerie-VRD - Faure	7 678.00 €		
Lot 2 Menuiseries ext alu - Naudon	14 699.00 €	DETR 2018	25 782.30 €
Lot 3 Menuiseries bois - Moreau	12 006.50 €	Contrat de ruralité 2018	30 420.81 €
Lot 4 Peinture Plâtre Sols collés - Cadillon	11 562.60 €		
Lot 5 Electricité Chauf Plomberie Santaire - Paroton	14 243.45 €		
		_	
	60 189.55 €		
SPS	1 480.00 €		
Diagnostic	450.00€		
Maîtrise d'œuvre	10 765.00 €		
Publicité	779.16 €	Total SUBVENTIONS	56 203.11 €
Montant HT	73 663.71 €	FCTVA n+2	14 500.55 €
TVA 20%	14 732.74 €	Autofinancement	17 692.79 €
	88 396.45 €	TOTAUX	88 396.45 €

- 4) Après l'étude financière de l'expert-comptable des gérants de l'Auberge et pour donner suite à l'entrevue avec la responsable du secteur de la Chambre de Commerce, le loyer (partie commerce) a été réduit à 34% de son montant initial à compter du 1er octobre 2018 et jusqu'à la fin de l'exercice comptable 2018/2019, soit le 30 juin 2019.
- Le 20 décembre 2018, les gérants de l'Auberge ont déclaré la fin de leur activité au 31 décembre 2018. 5)
- Recherche de gérants : annonce 6)



Commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS recherche pour son auberge un gérant. Bar/Restaurant/Hôtel

L'auberge, sise près de l'Eglise, bénéficie d'un cadre agréable. Elle est dotée de deux terrasses dont une grande permet, par beau temps, de se restaurer avec vue sur la campagne environnante et les Bois de Montpion.

Sept chambres agréablement aménagées, avec sanitaires "Soleil Levant", "Pompadour", "Nature", "Chinoise", "Camaieu", "Familiale" dont une au rez-de-chaussée "Fifi" aménagée pour personne handicapée.

Côté restauration, l'auberge est dotée d'une grande cuisine fonctionnelle, d'une salle de restaurant pouvant accueillir une quarantaine de convives et d'un petit bar. L'auberge a reçu en 2007 le label "Hôtel de tourisme".

Loyer: 600 € HT

Contact: 05 55 89 08 17 @: mairie.st.sulpice.le.dunois@orange.fr

Bilan des canalisations de l'assainissement

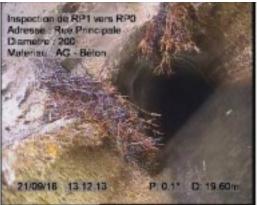
Inspection télévisée réseau assainissement

Lors des travaux d'enfouissement du réseau électrique, les 19, 21 et 27 septembre 2018, JMVidéos services (23 - St Fiel) a effectué le contrôle du réseau assainissement par inspection télévisée, pour un montant de 1 848.33 € HT. Longueur inspectée : 639 mètres. Il a été constaté que le réseau est vieillissant et est dans un état moyen avec des canalisations qui sont à remplacer très

rapidement, notamment rue des Fontenailles : intrusion de racines dans le réseau.









Travaux d'enfouissement...

sécurisation de la desserte en énergie électrique, le Syndicat Départemental des Energies de la Creuse (SDEC) et la commune ont proposé d'une part de réaliser des travaux d'enfouissement du réseau électrique basse tension au Bourg et d'autre part l'illumination de l'église. L'entreprise Lestrade (23 – Dun le Palestel) a été attributaire du marché d'électrification rurale. Une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signée entre la Commune et le SDEC. Les immeubles des propriétaires concernés par ces travaux sont vivement remerciés pour leur accord concernant l'installation de candélabres aux murs de leurs biens



Réalisation d'un sarcophage béton passant dans la structure d'un passage souterrain

La voûte de la cave sise rue Principale a été nettoyée par les adjoints techniques communaux et consolidée par la SAS Pascal Faure (23 – St Dizier Leyrenne).



es travaux réalisés pour ENEDIS par ENGIE Ineo visent à fiabiliser le réseau Haute et Moyenne Tension par la dépose de lignes aériennes et la création de nouvelles souterraines, lignes réalimentations possibles et multiples, et par diminution des longueurs de Ces réseau antenne. travaux permettent également de restructurer les réseaux existants afin d'améliorer la qualité de la fourniture électricité. Huit postes transformation sont installés dans les villages de Nouzirat, La Barde, Les Vauxfouines, Montrignat, Rousseau, Lage, Le Chier et dans le Bourg où ne subsiste qu'un transformateur au terrain de pétanque.

13

Complémentaire Santé & Prévoyance

Mise en place d'une mutuelle communale à Saint-Sulpice-le-Dunois

Suite à une réflexion menée par votre conseil municipal concernant les difficultés relatives à l'accès aux soins, celui-ci va permettre la mise en place d'une mutuelle communale en partenariat avec MUTUALIA.

Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous communiquer plus d'informations.



www.mutualia.fr



Le devoir de mémoire



Commission Sociale

Qui sont les membres de la commission sociale ?

En plus de six élus, cinq personnes se sont inscrites pour participer à la vie de la commune (préparation de Noël, visites et surtout surveillance de nos ainés):



- Yvette travaille dans un lycée le matin très tôt ou le soir tard,
- Evelyne est coiffeuse à domicile et doit s'adapter à la demande de ses clients,
- **Sylvie** travaille à La Poste avec les horaires tôt le matin jusqu'en fin d'après-midi,
- Monique est une mamie dynamique avec plein d'activités.
- Marie-Rose, retraitée, a repris sa place parmi nous.

Tous ces bénévoles et élus donnent de leur temps et arrivent, malgré leur travail, leurs activités et leurs obligations, à se consacrer aux autres, ce qui est rassurant pour les enfants de nos ainés qui sont parfois loin.

Quand la préfecture nous alerte pour nous dire que nous sommes en vigilance canicule, au froid ou à la chaleur, nous avons un devoir de surveillance. Il faut faire vite et être présent auprès de nos ainés, soit en les appelant soit en nous déplaçant.

Pour que nous puissions vous joindre, <u>pensez à nous</u> donner les bons numéros de téléphone.

Je remercie toutes ces personnes pour leur gentillesse, leur dévouement, leur disponibilité et leur implication dans la vie de notre commune. Aujourd'hui, à l'époque où tout le monde vit chacun chez soi, ou chacun pour soi, c'est rassurant.

Notre commune compte 622 habitants, dont 181 âgés de 65 ans et plus, parmi lesquels 76 ont plus de 78 ans.

La commission sociale est rejointe en fin d'année par une vingtaine de personnes pour fabriquer et installer les décorations de Noël.

Tous ces moments se terminent toujours, par un café, un chocolat, un gâteau dans la salle polyvalente, confectionnés par l'une d'entres nous.

Le projet que nous avons sur la médiathèque, nous permettra après, de nous réunir dans un lieu plus convivial.

L'animation et la vie de la commune passent par tous ces bénévoles. Merci à eux !

Colis des aînés



Cette année, nos colis ont été préparés par les Ets Laredy à Saint Yrieix la Perche (Haute Vienne).

Nous avons 49 personnes seules, 10 couples, 2 hommes et 5 femmes en maison de retraite.

Les enfants de l'école de Saint Sulpice, comme chaque année, joignent leurs cartes de Noël aux colis.

Toutes les petites mains au travail le 29 novembre 2018

Les décorations de Noël n'ont pas été installées par les enfants cette année! Trop dangereux avec les travaux d'enfouissement des lignes électriques, mais on se reprogramme pour l'année prochaine.



Marie-Claude GUIGNAT



Les bénévoles offrent gratuitement leur temps, leur énergie et tous les frais que cela implique. En aucun cas ils ne sont indemnisés et aucun avantage ne leur est offert. Leurs seuls salaires sont votre respect, votre reconnaissance et vos remerciements.

ige public de formation vocale

Les 8, 9,10 et 11 août 2018, le stage organisé par la commune et dirigé par Marie Madeleine Duchier, cantatrice, a remporté, comme chaque année, un vif succès.

Parmi ces stagiaires, nous avons eu deux creusois, un indrien, et neuf personnes de la région parisienne.

Tous ont été enchantés par ce stage de chants lyriques, notre artiste sulpicienne, qui est un professeur de chant renommée, leur demande un travail intense, en leur apprenant toutes les techniques de la voix. Elle sait leur transmettre son amour du chant et de la musique. Le stage a été accompagné au piano par Jeyran Ghiaee et Fabian Liesenfeld.

Le 11 août à 19h à l'église, un récital piano, voix, enseigne avec passion depuis des années. guitare a clôturé le stage avec la mise en application du Nous avons observé le résultat de son enseignement auprès écouter en première partie :

piano chant

des morceaux de Haendel, Mozart, Von Weber, Dvorak, Beydts, Satie interprétés par Marie Madeleine Duchier, Geneviève Deloche, Françoise Dufier et Martine Thomas.

lecture à voix haute

contes philosophiques du monde entier Marie Madeleine Duchier.

guitare et piano

Deuxième partie :

Olivier « Farruca » et D. Crackell « Barcarolle » interprétés par Juliette Marillier et Fabian Liesenferd. Les œuvres de Bach, Schubert, Maurice Ravel, Anton nous a interprété, sous la direction de Christianne Dvorak interprétées par Jeyran Ghiaee et Fabian Liesenfeld.



Marie-Claude GUIGNAT

Compte-rendu du concert du 11 août par une élève et stagiaire : Joëlle ISAL

"Le 11 août fût une très belle soirée.

Grâce à l'engagement de Monsieur le Maire et de toute l'équipe communale, grâce à la volonté et à l'investissement de Marie-Madeleine Duchier, l'église de Saint-Sulpice-le-Dunois a vibré d'harmonies musicales et vocales.

En clôture du stage organisé du 08 au 11 août, Marie-Madeleine Duchier, enfant du pays, merveilleuse cantatrice et professeur de chant exceptionnelle, entourée d'une partie de ses élèves, a offert à un public nombreux une très belle

Chant, Piano, Lecture à voix haute, Guitare, ont composé un concert original et riche dans une ambiance chaleureuse emprunte de simplicité.

Marie-Madeleine Duchier a illustré ses multiples talents autour d'une émouvante improvisation vocale et de déclamation de textes pleins d'humour.

Elle a su émailler le programme de ses conseils basés sur une technique vocale dont elle détient le secret et qu'elle

travail effectué. Le public est venu nombreux pour des plus jeunes : nous avons entendu Héloïse, 9 ans, vocaliser avec la fraîcheur du pinson et Juliette, 14 ans, réaliser son 1^{er} concert à la guitare.

Nous avons aussi constaté le résultat de sa pédagogie auprès des adultes : les trois chanteuses solistes, Geneviève Deloche, Françoise Dufier, Martine Thomas, toutes élèves de longue date nous ont fait voyager au cours des siècles, de Frédéric Haendel à Eric Satie, mêlant le charme «V'adoro pupille» de Haendel, "Welche Wonne" de Mozart, "La chanson à la lune de Dvorak" à l'espièglerie «Le petit pigeon bleu» de Beydts ou « Le chapelier » de Satie. Puis, de Fantaisies (Bach et Schubert) en Conte (Ravel) et en Danses Slaves (Dvorak), un couple de jeunes pianistes, Jeyran « les mains fermées de l'empereur » lu par Martine Ghiaee et Fabian Liesenfeld nous a entraînés dans un Thomas, « la folle de Chaillots » monologue d'Irma et tourbillon de virtuosité. Le touché fin et délicat de Jeyran, le « la plupart du temps » de Robert Lamoureux lu par style tonique et viril de Fabian se sont complétés à merveille pour notre plus grand plaisir.

> Un grand merci à toutes et à tous et un seul souhait, que ce concert soit suivi d'autres moments de bonheur et d'harmonie musicale accessibles à tous."

Le 13 octobre 2018 à 19h à l'église « VOCALISE » Brospenning, des œuvres de Trenet à Hugues Aufray, de Gilles Vigneault à Robert Marcy, du folklore américain aux chants polonais, russes, anglais, du moyen âge à aujourd'hui, de la variété aux chants traditionnels. La cheffe de chœur Christianne a joué un solo à la flûte traversière et l «épitaphe » de SEIKILOS à la lyre. Environ 70 personnes ont assisté au concert et comme d'habitude public et choristes se sont retrouvés pour partager les pâtés aux pommes de terre, gâteaux et tartes concoctés par nos fidèles cuisinièress de Chabannes, des Mesures, de Laveaucoupet, du Chier, de Nouzirat et de Dun. Ces moments d'échanges et de convivialité où l'on refait le monde, s'éternisent de plus en plus et tout le monde repart content et repu.



Concours communal de fleurissement 2018



Le mercredi 25 et jeudi 26 juillet, les membres du jury communal de fleurissement, composé de M^{mes} et M^s DUMOULIN Robert (Adjoint au Maire, responsable du fleurissement), PASQUIGNON Jean-Luc, DEBLIQUI Marie-Paule, MAROT Monique et PASQUIGNON Laurent ont sillonné la commune pour apprécier les fleurissements des soixante-dix-neuf participants au concours communal. Les classés des sept catégories ont reçu leur diplôme lors de la réception en date du 15 décembre 2018 à la salle polyvalente où tous les participants ont été invités. Les fleurissements des membres du Jury sont hors concours.

<u>Les résultats</u>

Balcons et terrasses

BERGEAT Marcelle/ARRAUD Gisèle (Lagemorin) 1^{ère} aequo JOYEUX Sylvie (Rue de la Couture) 1^{ère} aequo FOURNEAU Georgette (Chabannes) 2^{ème} aequo BALLEREAU Marc (Rue des Chaumes) 2^{ème} aequo PERRIN Jeannette (Les Villards) 3^{ème} aequo CHAVEGRAND Claudine (Châtelus) 3^{ème} aequo

Fenêtres et murs

LAVERDANT Gui (La Brugère) 1^{er}
DELANNE Simone (Lage) 2^{ème} aequo
BERGERON Robert (La Barde) 3^{ème} aequo
PETIT Annie (Laveaucoupet) 3^{ème} aequo

Fermes

AUDOUCET Monique (Le Chier) 1^{ère} BOYER Paulette (Puyléger) 2^{ème} DESFOUGERES Evelyne (Rousseau) 3^{ème}

Pavillons avec enclos

WATSON Trévor (Rte Gare) 1^{er} PINGAUD Patrick (rue des Fontenailles) 2^{ème} LABARDE Florence (Rue de la Couture) 3^{ème} aequo LAUNAY Guy(Lagemorin) 3^{ème} aequo

Jardins visibles de la rue

DARDAILLON Solange (Les Vaux-Fouines) 1^{ère} ELSON Andew (Lagemorin) 2^{ème} PINGAUD Nathalie (Lagemorin) 3^{ème}

Jardins peu visibles de la rue

MULLER Lilliane (Rue des Chaumes) 1^{ère} aequo POUBLANC Nicole (Les Mesures) 1^{ère} aequo BARCAT Jeannette (Laveaucoupet) 2^{ème} THIERRY Michel (Chabannes) 3^{ème}

Parcs et jardins

PERICAT Régine (Châtelus)1^{ère} MARTIN Claude (Le Grand Montpion) 2^{ème} ZWALF Max (Villemalard) 3^{ème}







ibliothèque commu

Cette année, la bibliothèque a repris ses bonnes habitudes. La salle polyvalente ayant fait peau neuve, c'est dans ce nouvel espace chaleureux qu'ont eu lieu les journées du livre d'occasion.

Plus d'une centaine de visiteurs s'est répartie les quelques 484 livres vendus en deux jours.

Malgré sa surface de 30 m² la bibliothèque propose environ 1 700 documents!

L'année 2018 est un condensé de chiffres :

2 classes - 35 élèves

33 accueils des scolaires

42 emprunteurs réguliers

145 dons

147 heures d'ouverture

1 321 prêts

170 000 documents accessibles la bibliothèque départementale.

L'accès à la lecture pour tous, est une de nos priorités, ainsi pour les personnes empêchées, nous proposons un portage à domicile ou en maison de retraite. N'hésitez pas à en faire la demande pour vous ou pour un proche. Nous proposons également un choix varié de livres en gros caractères ou de textes enregistrés pour les personnes malvoyantes. Pensez-y!

Projetons-nous dans la nouvelle année avec deux temps forts. Tout d'abord, la seconde participation à la Nuit de la lecture, le samedi 19 janvier de 17h à 22h (ateliers d'ombres chinoises - concours de poésies - marmite de contes à la chandelle - apéro soupe - jeux de mots) Puis, organisé par le réseau de lecture publique, un apéro-dédicaces avec Jean-Louis Boudrie, auteur limousin de polars, le samedi 1er juin à partir de 17h30. A vos agendas!

Comme chaque année, je profite de ces lignes pour remercier nos généreux donateurs. Une mention spéciale pour Mme et Mr Surjeon pour la qualité de leurs dons. Je remercie également les bénévoles qui oeuvrent chaque semaine : Michèle Dupoirier, Claudine Durand-Beguin et Nadine Lemoine mais également ponctuellement : Nathalie Augendre, Claire Longine et Annie Thomas. Un grand grand "merci" à Franck Joyeux pour son aide précieuse lors des journées du livre d'occasion.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019! Et bonne lecture à tous!

Contact et infos: Monique GUEROT-VALLETTE 06 79 22 65 23









Nouveautés sur nos rayonnages







Textes enregistrés - Livres en gros caractères







Nouveautés sur nos rayonnages



Restauration scolaire du l

Une démarche collective de réflexion et d'actions

Le RPI La Celle Dunoise – Saint Sulpice le Dunois s'est donné pour objectif d'améliorer la qualité de la Le 26 juin 2018 - Présentation du diagnostic des deux restauration scolaire assurée par les deux cantines.

C'est la raison pour laquelle nous participons avec les communes de Marsac et Saint Priest la Feuille, dans le cadre de la Communauté de Communes Monts et - synthèse et piste de travail. Vallées Ouest Creuse (CCMVOC), à une démarche de Le 13 septembre 2018 - Réunion du groupe-projet à réflexion et d'actions animée par Evolis 23 et le CPIE Saint Priest la Feuille relative : (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement) des - sur la définition des préoccupations communes aux Pays Creusois.

Cadres et rôles des partenaires :

projet de l'ADEME en 2016 : le projet Zéro Déchets concernées par le sujet. Zéro Gaspillage - est de réduire la part de bio déchets La commune de Saint Sulpice le Dunois s'est proposée gaspillage alimentaire et une augmentation l'approvisionnement en circuits courts.

expérimentation et de favoriser son essor sur son territoire. Son rôle sera de coordonner la démarche au niveau technique. M. Gérard Delafont en est l'élu Pistes de travail évoquées notamment sur les thèmes référent et Elie Lesur, cheffe de projet.

Le CPIE des Pays Creusois propose une méthode d'accompagnement fondée sur des principes qui visent légumes et de poisson frais à associer les parties prenantes au projet, par exemple - estimer les quantités nécessaires les cuisinières du RPI, les parents, les enseignants, les producteurs, etc. Le référent étant Jordy Berton.

- organiser la livraison
- trouver des producteurs en maraichage et s'adapter producteurs, etc. Le référent étant Jordy Berton.

Les communes de Marsac, Saint Sulpice le Dunois, la Celle Dunoise, Saint Priest la Feuille seront donc associer accompagnées dans la mise en place d'un réseau d'approvisionnement et de distribution en circuits courts, dans la réduction du gaspillage alimentaire et dans le but de favoriser l'interconnaissance des acteurs de la restauration collective.

Objectifs:

- Accompagner les collectivités volontaires dans la réduction des « bio déchets »
- Favoriser le dialogue entre les acteurs de la restauration collective
- Augmenter l'approvisionnement en circuits courts.

1ère phase : étude préalable

Le 1er décembre 2017 à Marsac : validation de \Rightarrow l'architecture du projet à partir des motivations des communes volontaires et d'une proposition du CPIE des Pays Creusois.

2^{ème} phase : <u>état des lieux et préparation du plan</u> d'actions

Le 29 janvier 2018, le Conseil Municipal a délibéré Le jardin partagé de Saint Sulpice le favorablement sur l'engagement de la commune dans Dunois : cette année encore les élèves la démarche.

Le 31 janvier 2018 - Présentation de la démarche aux personnes concernées : les cantinières, les enseignants, les fournisseurs, les élus, les parents d'élèves du RPI et la responsable des menus.

Le but est de créer un comité de suivi. A l'échelle de la CCMVOC, il est constitué un groupe-projet avec un objectif de coordination et d'articulation entre les communes volontaires.

cantines relatant:

- l'état des lieux des restaurants scolaires,
- l'état des lieux des déchets scolaires,

- collectivités participantes
- sur l'organisation d'une réunion portant sur une réflexion collective : fournir des pistes d'actions par la L'intervention d'EVOLIS 23 – lauréat d'un appel à rencontre et les échanges entre les personnes

via une alimentation de qualité, une réduction du de prêter ses locaux à la dite réunion fixée le 14 novembre 2018.

Le 14 novembre 2018 - Ateliers de réflexion sur les La volonté de la CCMVOC est d'accompagner cette circuits courts qui sont issus des diagnostics réalisés dans les collectivités engagées et reflétant des préoccupations communes pour agir.

suivants:

- besoin de trouver des fournisseurs de fruits, de

- aux besoins des cantines
- faire savoir aux enseignants la démarche et les
- besoin de formations sur la réglementation et normes d'hygiène
- organiser des réunions entre les cuisinières.

Principaux fournisseurs locaux du RPI:

Boucherie Baraille (Dun le Palestel)



Georges Devaux (St Sulpice le Dunois)



- Boulangerie Dallot (Dun le Palestel)
- GAEC Guy Débrosse pour les pommes de terre
- Fruits et légumes achetés auprès de M. Albert CARRIERE (épicerie)

du RPI ont pu savouré la soupe aux potimarrons. Un des seuls légumes qui a résisté à la sécheresse.



Magali Grenier, responsable des menus

Du Côté des écoles

Bilan de la rentrée scolaire 2018/2019

61 élèves fréquentent les écoles du RPI dont 37 sulpiciens, 21 cellois et 3 enfants de communes avoisinantes. Mme Ghislaine Cerclay, directrice d'école, assure l'enseignement des classes de la TPS, PS et MSM. Mme Annabelle Devauchelle enseigne pour les élèves des classes de la GS et CP.

Tableau des effectifs du RPI

Classes	St Sulpice le Dunois	La Celle Dunoise
PS	4	
MS	9	
GS	7	
CP	12	
CE1		8
CE2		10
CM1		7
CM2		4
TOTAL	32	29













Du Côté des écoles

Rencontre du goût à St Sulpice : dans mon jardin, il y a

Vendredi 19 octobre, nous sommes allés à St Sulpice pour la semaine du goût. Nous avons rencontré les enfants de St Sulpice sur le thème : "Dans mon jardin, il y a ...". Avec les parents, nous avons tourné sur 5 Avec maitresse ateliers différents :

LES ABEILLES

C'était avec avec maitresse Bénédicte. Elle nous a maitresse nous a présenté la tenue et le matériel de l'apiculteur pour aller posés voir les abeilles et une petite ruche. Les CM avaient fait main. des bonbons au miel et aussi on pouvait goûter le miel Ensuite des ruches de la maitresse. Il y avait aussi des jeux que on les CM avaient préparés.



LE JEU DES ODEURS

Avec maitresse Annabelle, nous avons senti des choses dans des petites boites. Par exemple : des oranges, du foin, du cuir, de la girofle etc... Puis nous avons dégusté une tarte au potiron.



LE COIN LECTURE



LES INSECTES

Aurélie nous avons des vu phasmes que

pouvait faire des puzzles de fourmi de papillon. Nous avons goûté une tarte au pommes au miel.





LE JEU DU TOUCHER

Avec maitresse Ghilaine, les petites et moyennes sections avaient préparé 2 soupes au potiron, de la pâte à tartiner au potiron et au miel. Ils ont mis dans des sacs des fruits, et quand on avait trouvé le fruit, on devait le mettre dans un panier, et il y avait une prune que aucun groupe n'a trouvé. Il y avait aussi un jeu pour les adultes.



LE COIN LECTURE

Nous avons aussi été dans un coin lecture où il y avait beaucoup de livres sur les légumes, sur les animaux et les abeilles. Nous avons lu des livres aux petits, nous avons aussi lu des livres à deux ou tout seul.

Bénédicte DUQUEROIX

23

Fleurir, Arborer, Jardiner...

S i le fleurissement et l'implantation d'un fruitier sont des actions prises en considération, l'idée de créer un jardin potager à caractère culturel est née suite à l'acquisition du terrain de la future médiathèque attenant aux écoles.

<u>Fleurir</u>: c'est participer à l'embellissement de notre commune, c'est le symbole de l'accueil et du bien-être. Cela qualifie et valorise notre commune.

Arborer : dans le cadre du fruitier, nous allons poursuivre les plantations. La participation aux différentes méthodes de greffage a été satisfaisante. D'autres actions, comme la taille de formation de jeunes arbres seront aussi très qualifiantes.

Le but essentiel est de conserver les anciennes variétés très appréciées et adaptées au climat de notre région.

<u>Jardiner</u>: la création d'un jardin à caractère culturel permettra de se reconnecter avec la terre par les semis, les plantations, le binage. Si autrefois les enfants connaissaient la nature par la présence d'un jardin dans chaque foyer, aujourd'hui le jardin est vécu différemment.

La proximité du terrain avec celui des écoles permettra d'associer plus facilement les enfants à de petits travaux afin de développer chez eux différentes aptitudes.

Enfin, la synergie de toutes ces actions est un bon moyen d'améliorer la qualité de vie.

Robert DUMOULIN

Interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires

Au 1er janvier 2019, la loi Labbé entrera en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Pour accompagner cette interdiction, l'AFB lance une campagne de communication autour du message « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète ». Un slogan qui fait écho à celui de « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour la planète » utilisé pour la campagne destinée aux collectivités en 2017. Cette campagne destinée aux jardiniers amateurs, particuliers, présente un triple objectif : informer sur l'interdiction. valoriser solutions les alternatives et informer sur les dispositions à prendre pour les restes de pesticides.

Elle a été conçue par l'AFB avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire et un groupe de relais de jardiniers amateurs d'Ecophyto (associations, collectivités, dreal...). Elle est portée également par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Enseignement supérieur/recherche.

La campagne sera diffusée dans la presse et sur le digital (réseaux sociaux, sites web) dès le premier trimestre 2019. Au printemps, les solutions alternatives aux pesticides seront valorisées.

Agence française pour la biodiversité

La Direction de la communication et de la mobilisation citoyenne

- www.afbiodiversite.fr -





POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT







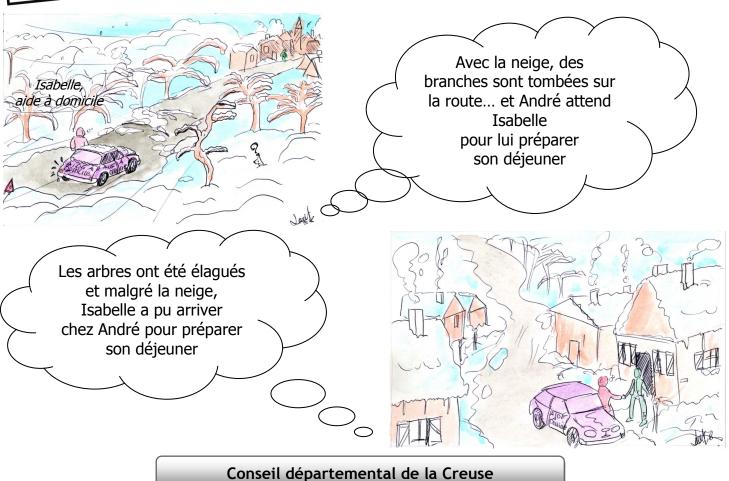
Courrier de Madame la Préfète à l'attention de tous les Maires concernant l'élagage des arbres en bordure d'une route en date du 27 novembre 2018.

Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et les racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie. Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient de l'article L 2212-2-2 du code général des collectivités

territoriales, imposer aux riverains des voies, de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage.



Vu l'article L 131-7-1 du code de la voirie routière,



L'élagage des arbres, une obligation réglementaire et citoyenne

Le Conseil départemental et vos communes font appel à l'esprit de citoyenneté des propriétaires riverains des réseaux routiers afin qu'ils répondent à cette nécessaire obligation d'élagage.

Les épisodes climatiques nous rappellent combien la chute de branches et d'arbres sur les routes et les lignes téléphoniques et électriques ont des incidences graves sur les différentes mobilités et réseaux.

Des ruptures de liaisons routières, ce sont des secours, du personnel soignant ou des aides à domicile qui ne peuvent plus intervenir chez les personnes les plus fragiles ou isolées.

Des réseaux aériens sectionnés, ce sont des services auxquels les personnes n'ont plus accès en cas d'urgence : téléphone, téléassistance,... ou encore des appareils médicaux qui ne fonctionnent plus, s'il n'y a pas plus d'électricité.

En cas de dommages graves matériels et/ou corporels, la responsabilité juridique des propriétaires riverains serait susceptible d'être engagée.



Ainsi, le Conseil départemental, aux côtés des collectivités, en appelle-t-il, à la responsabilité et à l'esprit citoyen des propriétaires riverains pour qu'ils répondent à l'obligation d'entretien qui leur incombe.

Communauté **MONTS ET VALLÉES**

OUEST CREUSE

Les premières réalisations de la nouvelle intercommunalité

Mesdames, Messieurs,

Après une première année 2017 qui a vu la poursuite de durer. réalisations sur l'ensemble du territoire.

Creuse. Elément central, garant d'un projet de territoire 2019. qui souhaite intégrer tout le monde, les statuts de la Haut débit : Plusieurs opérations de Montées en Débit optionnelle, facultative.

des ménages.

A côté de ce socle qui est le même pour toutes les Ceyroux, La Celle Dunoise, Saint Sulpice le Dunois... communautés de communes, les optionnelles et facultatives sont le choix des élus du fibre optique pour tout ou partie de leur territoire d'ici territoire et donnent corps au projet de territoire. Ces 2020. D'autres communes seront intégrées à de compétences portent par exemple sur la protection et la nouvelles opérations grâce au Plan Particulier pour la mise en valeur de l'environnement, la politique du Creuse. culturelle, la lecture publique...

permettre à chacun de saisir pleinement quels sont les moment trouvé preneur. La enjeux et les conséquences de ces choix.

service de Transport à la Demande.

le cadre du dispositif des « Petites Scènes ».

Si ces importants travaux sont toujours en cours, et sur le secteur sostranien. définiront l'action intercommunale dans les prochaines Bien évidemment, d'autres actions rythment la vie de la années, de nombreux chantiers ont été poursuivis et pour certains achevés au cours de cette année :

Fiscalité : Il n'y a pas d'augmentation de la fiscalité mais une poursuite de l'harmonisation pour l'ensemble quotidien des habitants de l'Ouest Creuse. des contribuables du territoire, ce qui était une Les différents services de la Communauté de communes se cette harmonisation qui doit passer par un période de l'information et aux services de manière égale. lissage et qui se prolongera jusqu'en 2020 jusqu'à ce Je vous souhaite, Mesdames et Messieurs une très bonne fin que l'ensemble des contribuables soient à niveau égal.

Tourisme: Après des mois de travaux l'espace Monet Rollinat à Fresselines à ouvert ses portes au mois de juillet et représente déjà une vitrine du tourisme culturel pour l'Ouest Creuse.

Vie locale : La fin du chantier de la salle des fêtes de la Palestel à Dun-le-Palestel est prévue pour la fin de l'année.

Action sociale : Les chantiers des deux résidences intergénérationnelles à Arrènes et Fleurat ont été lancés. En cette fin d'année, le chantier de Fleurat rencontre un contre-temps dans son développement qui ne saurait

l'intégralité des projets lancés par les trois anciennes Santé: Le projet de santé du territoire a été défini. Il se collectivités, l'année 2018 voit poindre les premières traduira par deux maisons de santé pluridisciplinaires multisites sur le territoire. Une première maison de santé Les représentants des communes ont participé tout au à La Souterraine et une antenne à Fursac, une seconde long de l'année aux diverses réunions et ateliers qui ont maison de santé à Marsac avec une antenne à Grandpermis d'aboutir à l'élaboration des statuts de la Bourg. L'architecte sera choisi en fin d'année 2018 et Communauté de communes Monts et Vallées Ouest les constructions seront lancées au cours de l'année

Communauté de communes permettent de définir les ont été finalisées sur le territoire au cours de l'année domaines d'action de la collectivité au travers de (Fursac, Arrènes, Saint Goussaud, Lafat, Sagnat, compétences. Celles-ci sont de trois ordres : obligatoire, Fresselines) et les opérations de déploiement de la fibre optique dans le cadre du Schéma Départemental Au rayon des compétences rendues obligatoires par la d'Aménagement Numérique ont débuté depuis le mois loi, la collectivité intervient dans le cadre de de février par des rencontres avec les différentes mairies. l'aménagement du territoire, de l'économie et du Les travaux débutent en cette fin d'année et se tourisme, des aires d'accueil des gens du voyage, de la poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2020. Ces Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des opérations concernent un nombre important de Inondations, et de la collecte et du traitement des déchets communes sur le territoire parmi lesquelles, Fleurat, Saint Priest la Plaine, Aulon, Augères, Azat-Châtenet, compétences Au total ce sont 26 communes qui bénéficieront de la

logement et du cadre de vie, la voirie, l'action sociale **Economie**: La Zone d'Activité de Chabannes située sur d'intérêt communautaire, la politique sportive et les communes de Dun-le-Palestel et de Saint Sulpice le Dunois a connue une année 2018 faste en termes Ces statuts ont été soumis au mois de septembre pour d'installation d'entreprises, d'achat de parcelle et de approbation auprès de chaque conseil municipal pour réservation. Ce sont ainsi 7 des 8 lots qui ont pour le Zone Economique de la Prade à La Souterraine poursuit son Les principaux services à la population sont maintenus agrandissement, les travaux pour le développement notamment en ce qui concerne l'enfance-jeunesse, les d'une seconde tranche sont en cours. Une politique de services de livraison de Repas à Domicile ou encore le redynamisation des centre-bourgs est actuellement en cours d'élaboration.

La politique culturelle est également soutenue, <u>PLUI</u>: les démarches en cours sur le territoire ont notamment grâce à l'intervention renforcée du Centre poursuivi leurs avancées tout au long de l'année. Culturel Yves FURET sur l'ensemble du territoire dans L'élaboration est en cours sur le secteur de Bénévent -Grand-Bourg, des réunions publiques ont été organisées

> Communauté de communes, mais elles traduisent toutes l'immense implication de la collectivité dans le

obligation. Certains contribuables ont pu constater une tiennent disponibles pour répondre, dans le cadre de ses augmentation de leur fiscalité locale tandis que d'autres missions, aux questions de chacun. Le maintien des antennes ont pu constater une baisse. Elle est uniquement due à de Dun-le-Palestel et de Grand-Bourg permet à tous l'accès à

d'année 2018.

Etienne LEJEUNE Président de la Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse



champ. Ainsi, il a court-circuité une boucle en créant une chute d'eau d'environ 1,30 mètre.

changement climatique (alternances de période de le bétail, traversée par de engins), le syndicat a réalisé sécheresse et de fortes pluies) et suite aux pluies ou restauré des ouvrages comme des passages à gué et incessantes du printemps 2016, des phénomènes des descentes aménagées. Ces travaux ont été effectué d'érosion des berges et du fond ont provoqué sur le ruisseau de Chantadoux (pour 11 209,92 €), le jusqu'à 2,80 mètres de haut (au lieu de 50 cm ou réparées. initialement).

Suite à une étude commandée par le Syndicat ripisylve et aménagements se sont déroulés en trois phases :

⇒ Recréation du fond du lit du cours d'eau : une couche de terre également compactée a été mise en communication (plaquette). place afin de rendre cette « armure » imperméable et permettre le bon écoulement du ruisseau. Enfin, afin de diversifier les écoulements, des pierres ont été disposées sur ce fond.

⇒ Consolidation des berges : mise en place d'un enrochement jusqu'aux trois-quarts des berges.

⇒ Enherbement des hauts de talus avec du Ray-Gras, afin de fixer les hauts de berges et éviter le départ de matériaux (terre, sable ...) dans le cours d'eau.

L'emprise de chantier a été remise en état par un semis de Ray-Gras.

Le budget pour cette opération (étude et chantier) a été d'environ 16 000 € TTC. Elle a le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (environ 9 600 € TTC) et de la Région Nouvelle-Aquitaine (environ 2 600 € TTC). Le Syndicat Intercommunal de la rivière Creuse et ses Affluents a, quant à lui, investi 3 800 €.

Le SIARCA a également réalisé des chantiers de restauration des boisements de berges (ou ripisylve) et Dans le courant de l'année 2016, le d'enlèvements d'embâcles (arbres tombés dans le cours ruisseau de Champotier a modifié son lit d'eau) sur les communes de La Celle Dunoise, principal au-dessous de l'ancienne voie notamment sur le ruisseau de Chantadoux (pour 4 360 €), ferrée. En effet, le cours d'eau a pris le le ruisseau d'Isles (pour 19 200 €) et sur la rivière chemin le plus court en passant par les points bas du Creuse en aval du barrage de l'Age (pour 30 780 €).

Afin d'améliorer les conditions d'abreuvement du bétail et de franchissement de cours d'eau et pour Compte-tenu de la friabilité du sol et du éviter que les berges soient détériorées (piétinement par localement l'enfoncement du cours d'eau. Ainsi début ruisseau d'Isles (pour 12 722, 40 €). Des clôtures le 2018, en certains endroits, les berges mesuraient long de ces cours d'eau seront prochainement installées

L'ensemble de ces actions : restauration de la des berges Intercommunal de la rivière Creuse et ses Affluents l'abreuvement et le franchissement, est soutenu par (SIARCA) et réalisée par le bureau d'études Impact l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (pour 60 % des Conseil, des travaux de restauration du cours d'eau sur dépenses), la Région Nouvelle-Aquitaine (pour 10 % 35 mètres ont été entrepris au mois d'octobre 2018. Ils des dépenses) et le Conseil Départemental de la Creuse.

Le SIARCA réalise également des opérations de couche de graviers concassés et de pierres a été gestion de la Renouée asiatique (plante exotique compactée afin du constituer une « armure ». Puis, une envahissante) et du ragondin, ainsi que des actions de



Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre la technicienne de rivières, Céline Meunier au 06 35 56 83 35

Travaux réalisés sur le ruisseau d'Isles



Changement de nom:

A compter du 1er janvier 2019, le SIARCA s'appellera Mixte dorénavant SMABCA, Syndicat d'Aménagement du Bassin Creuse Aval.

e Marché de Noël



"Le samedi 8 décembre 2018, 14 exposants se sont retrouvés dans la jolie salle des fêtes pour le 4ème Marché de Noël de St Sulpice-le-Dunois. Dans l'après-midi, Père Noël a pris le temps de poser avec les enfants qui se sont joyeusement fait prendre en photos pour certains, tandis que les plus jeunes, impressionnés observé le beau stand de

loin. Une belle fréquentation sur l'ensemble de la journée a été observée, chacun ayant pris le temps, de venir faire des emplettes, de retrouver des amis à la buvette tenue par le Comité des Fêtes sans oublier de passer par le stand Téléthon qui a rapporté, cette année, 850€ à 1 AFM Téléthon.

Un grand merci à toutes les bonnes volontés qui ont œuvré de près ou de loin au bon déroulement de ce Marché de Noël !"



Nous l'espérons l'année 2019 sera riche en manifestations et rencontres autour de nos joyeux bambins!

Pour débuter l'année, l'association a réalisé un calendrier comprenant les photos des élèves ainsi que des reproductions faites en classes sur le thème de la nature et de l'environnement. souhaitez Si vous calendrier n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : lesboutchouxdunois@gmail.com

Une participation libre est demandée et



permettra ainsi le financement d'activités ou de sorties scolaires.

> Vente du calendrier 2019 à prix libre



Nos prochains rendez-vous à noter dans votre agenda:

VENDREDI 8 FEVRIER : loto des écoles à la salle des Loisirs de la Celle Dunoise

SAMEDI 13 AVRIL : Soirée repas du Carnaval des écoles à la salle des fêtes de St Sulpice le Dunois

VENDREDI 14 JUIN : Fête des écoles

à la Celle Dunoise

Isabelle Evrard

DYNAMY CLUB

C'est reparti pour une nouvelle saison!

Gymnastique le mardi avec Kévin : divers ateliers, steps, gliding, renforcement musculaire, tabata, gainage etc...





Zumba le jeudi avec Teddy : on révise les anciennes chorégraphies et on en apprend de nouvelles...



Le tout dans la bonne humeur!

Très belle année à tous et rendez-vous

Dimanche 26 mai 2019

pour notre randonnée pédestre!



Nathalie AUGENDRE



Le Club de l'Amitié

Repas de Noël du 16 décembre 2018



Jacqueline JOYEUX Présidente





Comité des Fête

Comme chaque année St Sulpice le Dunois a vécu ses deux jours de fête patronale, les 14 et 15 août. Le 14 au soir, le spectacle de MAGIC'PHILIPSON n'a pas attiré grand nombre. En effet, ce spectacle correspondait plus à un spectacle pour un jeune public.

La journée du 15 a connu un grand succès grâce aux exposants venus nombreux mais aussi par la présence du club « rétro mobile Dunois » et à son Président Michel qui chaque année nous propose des voitures de collection variées.

Cette année, nous avons eu la joie d'accueillir Jean Patrick avec son parc de cyclomoteur ancien.

L'après-midi, les joueurs de pétanque se sont donné rendez-vous au terrain de boules pour participer au concours en doublette chapoter par Michel alors que pendant ce temps dans le bourg se déroulait la 4 eme course de Tracteurs tondeuses avec 18 équipages au départ.

Le repas du midi ainsi que celui du soir ont rencontré un franc succès. Elodie Dubois puis Philippe Doux ont animé le repas du soir ainsi que le début de la nuit sur un répertoire des années 80.

La seconde édition du « dîner de con » fût encore remarquable par son ambiance. Cette année les hostilités ont été lancées par l'équipe ou vous avez pu apprécier l'entente du comité sur « l'hymne de St Sulpice le Dunois » composée et chantée par Estelle.

Nous avons conclu cette saison par un concours de belote où 36 équipes sont venues taper le carton.

Le 30 novembre le comité des fêtes a tenu son assemblée Générale son effectif reste identique.

Suite à la demande des organisateurs du marché de noël, c'est à l'unanimité que les membres du comité des fêtes ont répondu présents.

Nous tenons à remercier Mr Bourcy pour le don de son lot du fleurissement.

Nous vous présentons tous nos vœux pour l'année 2019 et nous remercions tous ceux qui permettent le bon déroulement et la réussite de toutes nos manifestations.

Co-Présidentes : Château Maryse, Dardaillon Aurélie

Vice Président : Beauchet Gérard Secrétaire : Lemoine Nadine

Secrétaires Adjoints : Richou Angélique, Parinaud

Charles

Trésorier: Dardaillon Bruno Trésorier Adjoint : Joyeux Robert

Membres actifs: Alain Manuel, Anne-Marie Stéphane Billonnet, Catherine Débrosse, Claude Barcat, Danielle Bucher, Elise Dekorte, Emmanuel Dardaillon, Gilbert Gadaud, Guy Débrosse, Jean Pierre Boyer, Katy Thierry, Maxime Desfougères, Nadine et Jean Marc

Lemoine, Remy Beyer, Tanguy Richou.

Calendrier:

19 Janvier: Moules frites Début Mars : Concours de belote 11 Mai : Tête de veau 7 Juillet: Intervillages 14 et 15 Aout : Fête patronale 19 Octobre : Dîner de cons 9 Novembre: Belote





ACCA

Au moment de me mettre en tête à tête avec une page blanche, c'est la punition semestrielle, j'ai sous les yeux le bulletin du mois de juillet. On y voit que j'appelais de mes vœux un été moins mouillé que le printemps qui venait de s'écouler. J'ai été servi ! bien au-delà du raisonnable. A l'époque on parlait des dégâts causés par les intempéries, maintenant on assume les méfaits de la sécheresse....Rien ne va donc dans le sens qui nous convient. L'agriculture a souffert, il a fallu donner à manger et à boire au bétail, ce n'a pas toujours été le plus facile, les sources ont tari, les rigoles se sont asséchées....Le gibier a donc souffert lui aussi, je ne sais pas bien comment il a pu se défendre, toujours estil qu'il s'est bien caché. On avait vu des couvées de faisans et de perdrix, on sait que pas mal ont dû survivre puisque on en aperçoit sur les routes etde loin dans les champs les jours de chasse. Malheureusement, comme d'habitude, nous n'avons que très peu de retours sur les prélèvements, quelques perdreaux, des faisans bien sûr avec les lâchers, peu ou pas de lapins, je ne connais actuellement, à la veille de la fermeture que deux lièvres qui soient passés à la marmite. Par ailleurs les chevreuils, eux, n'ont pas disparu, loin de là, il y en a partout, sur les routes aussi où ils ne font pas forcément le bonheur des automobilistes. Je crois que les équipes n'auront aucun souci pour utiliser les bracelets qui leur ont été attribués. Ceux qui ont le plus de réussite, il faut dire qu'ils s'en donnent la peine, ce sont les chasseurs de renards, on ne peut que les féliciter et les remercier. Et les sangliers ? On y vient ! Ce sont toujours eux qui nous posent des problèmes. Après une menace de mort dont je me suis remis, pour le moment tout du moins, les avatars n'ont pas cessé pour autant. Il faut bien mettre un peu de piment dans la routine quotidienne sinon on finirait bien par s'ennuyer. épisodes, en particulier, l'un issu d'une mésentente entre chasseurs de sangliers m'a valu la réception d'une lettre anonyme, dans laquelle on me propose les services d'une dame sans doute charmante, commissaire de police de son état...mais alors là, danger on pourrait me reprocher des avantages en nature! Alors soyons sérieux, chacun sait la démarche à suivre pour assister à une battue après que les plus dévoués aient « fait les pieds », tout le monde abonde dans l'art du mobile et quand les uns ou les autres ont « le tuyau »ça marche mieux que le tam-tam. Le tout est alors d'avoir manifesté l'intention de participer aux battues quand il y en a, puis de se présenter avant le début de la partie, de signer obligatoirement le cahier de battue et d'entendre les consignes de sécurité. Cela ne me parait pas bien difficile, tout doit bien se passer entre gens de bonne volonté. Le second épisode toujours une histoire de cochon, un de ces animaux a été tué par un agriculteur, las de voir son champ de maïs vandalisé. Là aussi le tam-tam a fonctionné à merveille, tout le monde a été prévenu, gardes, lieutenant de louveterie, etj'en passe et des meilleurs. L'affaire a fait assez de bruit, Mr le Procureur de la République m'a dépêché deux émissaires pour recevoir ma déposition. Il faut dire que je n'avais pas grand-chose à raconter, je n'ai pas voulu me porter partie civile au nom de l'ACCA pour calmer le jeu, mais j'en ai pris pour mon compte par la suite. Enfin, en tir d'été un autre sanglier a été abattu, les esprits se sont quand

même calmés. La morale de cette histoire telle qu'on me l'a présentée : il faudrait que les membres du bureau prennent leur courage à deux mains et mettent deux rangs de clôtures électriques autour des parcelles de maïs, puis obligent les chasseurs à monter des factions autour des dites cultures....Que chacun en pense ce qu'il veut, cela me semble assez utopique. Bon, soit on ne va pas faire le réveillon là-dessus, c'est vrai que ça approche (il sera peut-être passé lorsque le bulletin sera distribué), il faut bien des anecdotes comme ça pour nous distraire un peu, il y a mieux mais c'est plus cher. Pour le moment je vais adresser à tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année et d'excellente santé, avec toujours la même envie de convivialité, de passer de bons moments à courir les champs et les bois, de pouvoir se « tailler » une petite bavette lors de nos rencontres cela devrait rendre la vie plus sereine, il y en a bien besoin.

Le Président, Jacques Valladon

Visites sur le territoire communal..

Vicitae eur la

Courant août 2018, visites organisées sur la commune par M^{mes} Eliane VIALATOU et Noëlle BERTRAND, Pastorales des Réalités du Tourisme et des Loisirs, Paroisse St Jacques La Souterraine, concernant l'église et la chapelle du Mas St

Jean.











TGAP: l'augmentation annoncée compensée en partie par le passage à la Tarification incitative

Le projet de loi de finances 2019 annonce une hausse des OMR progressive de la Taxe Générale sur les Activités sur le territoire d'Evolis 23 Polluantes (TGAP) de 2021 à 2025 et les tarifs pratiqués par les gestionnaires des unités de traitement des déchets s'envolent. Le passage à la Tarification Incitative devrait permettre d'amortir ces hausses douloureuses.

Une augmentation graduelle et conséquente de la **TGAP**

Le 24 septembre dernier, le projet de loi de finances pour 2019 a dévoilé les nouvelles hausses de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) applicable à l'enfouissement et à l'incinération des déchets.

Le signal envoyé est clair : chacun doit s'investir pour la réduction des déchets à la source, le tri et le recyclage.

client, la TGAP « enfouissement » passerait de 17€ par collectif sur un point d'apport volontaire (PAV). jusqu'à atteindre un coût de 65€ en 2025!

Une augmentation conséquente des prix d'entrée exceptionnels. sur les installations

Avec la fermeture de l'Installation de Stockage des d'accès peuvent y déposer des déchets. Déchets Non Dangereux de Noth, Evolis 23 doit Les usagers qui n'auraient pas de carte doivent se exporter hors de son territoire la totalité des déchets rapprocher d'Evolis 23 en contactant produits. Rien que pour les Ordures Ménagères, le prestataire privé qui accueillera les déchets a annoncé une hausse de 5€/t pour les prochaines années par rapport au tarif actuellement pratiqué.

Toutefois, même si cela ne compensera sûrement pas surcoûts, ces augmentations • s'accompagneront en 2021 d'une baisse de la TVA pour les activités de recyclage et un allègement des • charges des collectivités qui auront instauré la Tarification Incitative.

Avec la Tarification Incitative, Evolis 23 a pris les devants

En se lançant dès 2018 dans la Tarification Incitative, Evolis 23 a souhaité anticiper ces augmentations, en incitant chacun de ses usagers à réduire sa quantité d'ordures ménagères et par là même, le coût de traitement qui en résulte.

L'ADEME a constaté qu'en moyenne, suite à la mise en place d'une Tarification Incitative, la quantité d'Ordures Ménagères collectée est réduite de 41%, entraînant de fait, des répercussions positives importantes sur la facture des usagers.

Sur le territoire d'Evolis 23, ce sont en moyenne 210 kg/hab /an de déchets résiduels qui sont encore envoyés en décharge alors qu'une bonne partie pourrait être orientée vers du recyclage ou compostage (14 % de la poubelle des ménages est par constitué de déchets organiques compostables). Réduire nos déchets, c'est donc possible!

Et c'est d'autant plus indispensable que les perspectives tracées au plan national ou régional sont encore plus impactantes que pressenti!



En savoir +: www.evolis23.fr



Dans le cadre du passage à la tarification incitative, la Ainsi, pour le site de Gournay dont Evolis 23 est commune en 2019 sera équipée d'un contenant

tonne de déchets enfouie en 2019 à 30€ en 2021, Ce PAV a vocation à constituer une solution de secours pour les résidences secondaires ou les dépôts Le contenant collectif ordures ménagères est équipé d'un contrôle d'accès c'est à dire que tous les usagers qui ont été dotés d'une carte

la Ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06 pour en faire la demande.

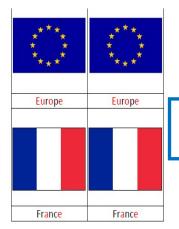
En 2019, la commune sera donc équipée :

- 1 contenant collectif à contrôle d'accès pour les ordures ménagères
- 1 bacs 4 roues à opercules pour les recyclables.

sis à l'atelier communal, 9 rue des Fontenailles

Vous trouverez la position de tous ces PAV sur le site internet d'Evolis 23 rubrique http://www.evolis23.fr/teomi/ contenants-collectifs-communaux/





pêle-mêle

Elections européennes

Le dimanche 26 mai 2019



e service Eau & Assainissement d'Evolis 23 vous propose de débuter cette année avec une bonne nouvelle pour l'assainissement non collectif : les aides financières de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sont reconduites pour 3 ans afin de permettre aux usagers volontaires de remettre aux normes leur installation ANC. Jusqu'à 2550 € de subvention (30% de 8500 € TTC, coût plafond de l'opération) pour une installation éligible.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- être propriétaire du bâtiment avant 2011 (critère non discriminant pour les donations ou les héritages),
- l'installation doit avoir été réalisée avant le 10/09/2009,
- le bâtiment doit être en zonage ANC,le bâtiment doit avoir fait l'objet d'un diagnostic par le SPANC, dont le rapport permet de conclure sur l'existence d'un danger pour la santé des personnes ou d'un risque environnemental avéré ou une absence d'installation.

Une communication vers les usagers sera bientôt élaborée. En attendant, les administrés souhaitant se lancer dans l'aventure, vous pouvez écrire à Evolis 23 par courrier en précisant bien l'adresse de l'immeuble concerné, ou grâce au formulaire sur notre site internet (http://www.evolis23.fr/ mon-assainissement-individuel/subventions/).

Votre demande sera étudiée par rapport aux critères et l'éligibilité du dossier sera confirmée ou non par courrier.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher d'Evolis 23 au 05 55 89 86 00.

Réforme de la gestion des listes électorales

Loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'INSEE et duquel ces listes seront extraites avant chaque scrutin. Cette réforme entre en vigueur le 1er janvier 2019. Les inscriptions seront désormais effectuées par le Maire et contrôlées par une commission ad hoc dont la présidence est assurée par un conseiller municipal n'ayant aucune délégation de M. Jean-Luc Pasquignon est signature. désigné titulaire ; M. Guy Debrosse, suppléant.



2018

Déclaration Préalable	10
Permis de Construire	8
Permis d'Aménager	0
Permis de Démolir	0
Certificat d'urbanisme	18
Autorisation de Travaux	3
TOTAL	39

Valentin CHAVEGRAND 3 Bis Châtelus - Gérant de la SASU AVECTOIT à Saint Sulpice le Dunois

Couverture-Bardage-Etanchéité-Zinguerie

05.87.57.17.92 / 06.62.87.97.85



Urgence médicale grave:



GARDES

En dehors - des heures d'ouverture habituelles - des cas d'urgence grave

si vous souhaitez joindre un médecin:

depuis le 1^{er} octobre 2012, partout en Creuse



Médecin de garde 05.55.41.82.02

Votre appel sera dirigé vers le médecin de garde

Pour vous amuser Horizontal

- 1 Arbuste pour haies fleuries
- 2 Faculté d'être présent en plusieurs lieux
- 3 Lutécium Cardinaux Langue du Midi
- 4 Ne sont pas présentées
- 5 Consonne doublée Port du Japon Résine fétide 6 Pratiques pour lire Pomme dans le désordre
- 7 Plutonium Prince musulman (mélangé)
- 8 Fleur araignée du Brésil, couleur violette
- 9 Pieu en désordre Rouge anglais
- 10 Arbuste fructification décorative

В \mathbf{C} D \mathbf{E} F \mathbf{G} Н I J 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

si vous souhaitez joindre une pharmacie

Pharmacies de garde pour connaître la pharmacie de garde appelez le 3237



BARAILLE - Saint Sébastien: 05.55.63.50.59 BONGRAND - Dun le Palestel: 05.55.89.04.22 BONNIN - Bussière Dunoise : 05.55.81.62.17 LASFARGEAS - Dun le Palestel: 05.55.89.14.22

SERS - Dun le Palestel : 05.55.89.15.55

VERGUET - St Sulp. le Guérétois : 05.55.52.73.04

VERNET - Saint Vaury: 05.55.80.27.33

Mots croisés de Claude Barcat

Résultats mots croisés Magazine n°: 58





- A Arbre ornemental aussi appelé Gommier
 - B Antimoine Gelé
- C Poils
- D Qui est de la nature de l'eau Crée par ligue des états arabes
- E Parcouru Niobium Personnage biblique
- F Moulure plate saillante Centre d'information et d'orientation
- G Enlevée Interjection
- H Arrivée parmi nous Sapajou
 - I Commune de Suisse
 - J Herbacée vivace dicotylédone



La Mairie

à votre service

Horaires d'ouverture au Public du secrétariat

Lundi 9h.00 à 12 h.00 14h.00 à 17h.00 Mardi 9h.00 à 12 h 00 14h.00 à 17h.00 Mercredi 9h.00 à 12 h 00 14h.00 à 17h.00 9h.00 à 12 h.00 14h.00 à 17h.00 Jeudi Vendredi 9h.00 à 12 h.00 14h.00 à 17h.00 Samedi 9h.00 à 12 h.00

Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois

Mairie - 1 place du souvenir 23800 Saint-Sulpice-le-Dunois

Secrétariat: 05 55 89 08 17 Maire: 05 55 89 25 47

(a): mairie.st.sulpice.le.dunois(a)orange.fr

Bibliothèque

Mercredi de 14^h30 à 16^h00 Samedi de 10^h00 à 11^h30

Tél: 05 55 89 25 48 Possibilité de livrer à domicile les personnes ne pouvant se déplacer

A votre service : Les Agents communaux

Services administratifs

Adjoint administratif Principal 1ère classe: Magali Grenier

Adjoint administratif: Nathalie Aurousseau

Services techniques

Agent de maîtrise : Franck Joyeux

Adjoint technique principal de 2ème classe : Roland Betoux

Adjoint technique polyvalent / assistance périscolaire /

entretien ménager : Marie-Christine Leseau

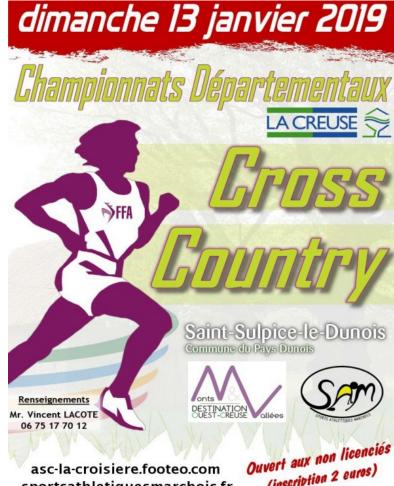
CAE: Gilbert Gadaud Services scolaires

Agent de maîtrise : Monique Guérot-Vallette

Marie-Claire Arcin (St Sulpice, plus garderie du midi)

Patricia Thomas (La Celle Dunoise)

Garderie du midi à La Celle Dunoise : Nathalie Jouilleton



sportsathletiquesmarchois.fr

(inscription 2 euros)

Inscription par mail:

andrechateauvieux@orange.fr









Du 20 avril au 5 mai 2019



Exposition

Samedi 26 avril 2019 à 17h45 conférence MJ Grosset-Clergeau " Les mains bayardes

Les agents communaux vous présentent leurs meilleurs vœux.

VARIATION DE L'INDICE **DES FERMAGES**

applicable pour les échéances annuelles du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019: - 3.04 %



Magazine semestriel d'informations municipales :

Directeur de publication : Gérard Delafont, Maire Rédaction : Gérard Delafont, Marie-Claude Guignat, Bruno Dardaillon, Robert Dumoulin, Magali Grenier, Nathalie Aurousseau Photographies: Gérard Delafont, Marie-Claude Guignat,

Cécile Meunier

Mise en page: Magali Grenier, Nathalie Aurousseau

Distribution: les conseillers municipaux Imprimé par : Espace copie plan - Rue du Docteur Brésard 23000 Guéret